



Internet
SEULEMENT 4 HEURES...

C'est le temps qu'il aura fallu aux sénateurs pour voter positivement la loi Hadopi 2. De 14h30 à 18h30, en un temps record donc, la loi a été rapidement examinée et est donc passée avec 189 voix pour et 142 voix contre.

Un rapide résumé que l'on peut retrouver ici : <http://www.pcinpact.com/actu/news/51868-hadopi-adopté-sénat-vote-mam.htm>, démontre que les sénateurs, la ministre de la Justice ainsi que celui de la Culture ont réussi à éviter les sujets qui fâchent. Par exemple, point d'approfondissement sur le logiciel mouchard que nous devrions installer pour «sécuriser notre accès».

Très peu de débat, encore quelques points flous, le texte poursuivra tout de même son chemin à l'Assemblée Nationale le mardi 21 juillet. Et on espère que les députés seront un peu plus patients...

Télévision
CHIC !

Le service de VOD par abonnement de Canal+ propose aux jeunes Freenautes une promotion estivale. Durant tout le mois de juillet et tout le mois d'août, le «Méga Pass Kids» sera moitié moins cher !

CanalPlay Kids propose environ 250 épisodes de dessins-animés parmi Dora, Bob l'éponge, Tchoupi, Sonic, Diego ou encore Pucca...

L'abonnement est proposé à seulement 3,49 euros contre 6,99 euros normalement. Pour profiter de ce pack exclusivement réservé aux Freenautes, rendez vous sur le canal 102 de Freebox TV. A fin août, en cas de non désabonnement, vous resterez abonnés au pack, mais au prix habituel.



Source : <http://www.universfreebox.com/article8564.html>



Internet
VIVEMENT LA FIBRE...

Le sport était déjà à la mode il y a un an et demi (cf. **édition du 5 février 2008**)... Il revient en force aujourd'hui !

En l'espace de quelques jours, c'est un pillage dont a été victime l'Île-de-France... A Créteil dans le Val-de-Marne, pas moins de 2 000 foyers privés de téléphone et d'Internet, 300 mètres de câbles sectionnés, 50 000 euros de préjudice et pas moins de 60 000 soudures pour réparer les dégâts. Dans une ville voisine quelques jours auparavant, c'est 150 mètres de câbles qui ont été dérobés, soit 1 500 kilos de cuivre !

Le même jour, ce sont les Hauts-de-Seine qui sont touchés, 220 sont lignes coupées... Et cette fois ce n'est pas deux sections de câble qui ont été coupés, mais directement le sous-répartiteur qui a été vandalisé !

Pour expliquer ces pillages, il suffit de regarder le cours du cuivre, en constante augmentation... Une matière première qui commence à se faire très rare... Heureusement pour France Télécom, il arrive souvent que les clients des vandales, qui rachètent le butin, se retrouvent par un tour de passe-passe, les fournisseurs du même opérateur historique... Et la boucle (locale) est bouclée :-)

Source : **Le Parisien**

Téléphone mobile
MOINS D'ONDE = PLUS D'ANTENNES

Si aucune décision ferme n'a été établie à l'issue de la table ronde «Radiofréquences, santé et environnement» organisée d'avril à mai dernier, quelques recommandations avaient pu émerger.

Parmi ces recommandations, la mise en place d'expérimentations au sein de villes candidates par un comité spécial. Ces expérimentations concerneront l'exposition aux ondes électromagnétiques et prévoient notamment d'abaisser à 0,6 volt/mètre le seuil d'exposition aux antennes relais. Plusieurs villes, comme Paris, se sont portées candidates et vont donc commencer les tests. Rappelons qu'un abaissement si drastique du seuil ne se fera pas sans une importante multiplication des antennes relais...



Le comité délivrera le compte-rendu de ses travaux en avril 2010...

Source : **AFP**